

Engagez-vous dans une démarche zéro pesticide

BIODIVERSITÉ Mais que font ces herbes dites "envahissantes" près de chez vous, en ce beau matin de printemps ? Manque d'entretien ? Nature qui reprend le dessus ? Rien de tout cela. Elles sont simplement le résultat d'un changement des techniques d'entretien des espaces publics.

Poursuivant leur engagement en faveur du développement durable, la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo ont fait évoluer leurs pratiques de désherbage vers des techniques alternatives, plus douces et sélectives. En effet, les produits phytosanitaires, interdits depuis le 1^{er} janvier 2017, représentaient un danger à la fois pour la santé et pour l'environnement. Comme pour de nombreuses autres collectivités, l'adoption d'une gestion plus écologique des espaces s'est imposée naturellement, générant inévitablement l'apparition de nouveaux paysages urbains, notamment sur les trottoirs ou au pied des arbres.



Devenez un "riverain éco-citoyen"

Si l'hypercentre urbain de Mont de Marsan est désherbé régulièrement grâce à un système thermique, les quartiers résidentiels, eux, ne sont plus pris en charge. La Ville souhaite en effet impliquer directement

ses habitants* dans cette démarche et les associer à la protection de leur environnement. Aussi, chaque riverain est invité à prendre part à cette opération par quelques gestes simples du quotidien : ramassage des feuilles et des déchets, entretien des pieds d'arbres, désherbage des trottoirs, nettoyage des grilles et fossés... le tout sans pesticides !

Plus d'informations : montdemarsan.fr ou proximite@montdemarsan-agglo.fr

* Les trottoirs relèvent du domaine public, mais c'est l'occupant de l'habitation qui doit en assurer l'entretien

Quelques conseils

Entretien simple et efficace de vos trottoirs

- ✗ Verser l'eau de cuisson encore bouillante sur les plantes à éradiquer.
- ✗ Retirer manuellement les herbes indésirables en s'aidant de petits outils type binette.
- ✗ Favoriser les plantations d'ornement en pied de mur, pour mieux accepter la présence des végétaux et empêcher les espèces indésirables de pousser.

Le printemps est là, le service des espaces verts aussi !

Au programme :

- ✗ **Plantations d'arbres**, d'arbustes et de prairies fleuries sur le boulevard Nord
- ✗ **Végétalisation des escaliers** sur les Berges
- ✗ **Aménagement paysager** du giratoire de Lubéton (plantations d'hortensias vanille fraise)
- ✗ **Talutage** des abords de l'espace club canin Agility et plantation d'une haie persistante brise-vue
- ✗ **Extension de l'enclos à moutons** sur le talus G. Boniface et engazonnement des abords du stade
- ✗ **Replantation d'un cèdre** de l'Atlantique à la gare
- ✗ **Végétalisation du mur du cimetière** de Saint-Médard avec des bambous
- ✗ **Plantation de dix arbres** de collection dans le parc Jean-Rameau ainsi que d'arbres fruitiers, en palmette, contre le mur du lycée
- ✗ **Aménagement du giratoire** Despiau avec des plantes vivaces
- ✗ **Réfection** de toute la partie paysagère du Square des anciens combattants (arbres, massifs d'arbustes et prairies fleuries)
- ✗ **Création de vergers participatifs** sur le Peyrouat et aux abords de la crèche de Barbe d'Or
- ✗ **Sablage du terrain** du Beillet
- ✗ **Réfection des cours de tennis** de la Hiroire en terre battue
- ✗ **Carottage et regarnissage** des terrains fibrés

Publicité

MONT
de
MARSAN
PÔLE FUNÉRAIRE

05 58 46 44 44
Permanence 24h/24